

# Police municipale mutualisée

Depuis 2017, la Communauté d'agglomération Val Parisis et les 15 communes qui la composent disposent d'une Police municipale mutualisée participant activement à la sécurité quotidienne et à la protection des habitants.



© ?

Les brigades actuelles de la Police municipale mutualisée intervenant sur Val Parisis, actuellement spécialisées soirée et nuit, sont armées et travaillent en étroite collaboration avec la police nationale et la gendarmerie nationale. Elles assurent une présence policière supplémentaire durant les heures où la délinquance, l'insécurité et les débordements sont davantage constatés. Uniques en France sous cette forme, ces brigades sont cofinancées par la Communauté d'agglomération et les communes qui ont adhéré à cette mutualisation, à savoir, depuis le 1er novembre 2020, 8 communes pour la brigade de soirée et 15 communes pour la brigade de nuit.

Depuis le 1er janvier 2021, les brigades de soirée et de nuit ont fusionné en une seule unité **composée de 27 agents. Celle-ci effectuera des patrouilles sur 13\* des 15 communes de la Communauté d'agglomération tous les jours à partir de 18h.** À l'horizon 2025, les effectifs de la Police municipale mutualisée seront **portés à 39 agents.** Cette réorganisation représente un effort significatif de l'agglomération et des villes, mais reste avant tout une réponse forte aux attentes des habitants.

Par ailleurs, après avoir finalisé l'installation de **400 caméras début 2021** sur l'ensemble des 15 communes de l'agglomération, Val Parisis entamera la phase 3 de son plan de déploiement de la vidéosurveillance urbaine.

Préserver la sécurité du territoire intercommunal a été affirmé au cours du précédent mandat par des investissements conséquents : mise en place d'une police municipale mutualisée, armement des brigades, aménagement d'un centre de supervision urbain unique. Face au contexte national actuel, la sécurité reste une priorité et ce positionnement manifeste clairement la volonté des élus de poursuivre une démarche indispensable à la tranquillité des habitants sur Val Parisis.

Contact

**Communauté d'agglomération Val Parisis**

71 Chaussée Jules-César - 95250 Beauchamp

Tél. 01 30 26 39 41

Documents

[Communiqué de presse du Val Parisis](#)

Liens utiles

[Site du Val Parisis](#)

[Plus d'infos sur la police intercommunale](#)